

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	10	10

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 31/03/2025 et publication le 01/04/2025

L'an 2025, le 25 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17 mars 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 17 mars 2025.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Représenté :

Excusé :

Absent :

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

D2025-011 : Vote du Budget Primitif 2025 de la Commune

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu la présentation du projet de budget principal faite par Monsieur le Maire.

ACCEPTE à l'unanimité le budget primitif 2025 de la commune qui se résume comme suit :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		
- Fonctionnement	206 044,14 €	330 659,89 €
- Investissement	84 543,56 €	84 543,56 €
TOTAL GENERAL	290 587,70 €	415 203,45 €

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

